Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1981)

Rubrik: Relations extérieures et information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RELATIONS EXTÉRIEURES ET INFORMATION

Relations avec les organisations internationales

La Division des organisations internationales et d'autres services du CICR ont maintenu des contacts étroits, tant à New York qu'à Genève, avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, particulièrement les organismes assumant des tâches humanitaires.

C'est ainsi qu'ils ont suivi les travaux de la 37e session de la Commission des Droits de l'Homme, en février-mars, à Genève, et ceux des deux sessions annuelles du Conseil économique et social (ECOSOC), du 14 avril au 8 mai à New

York et du 1er au 24 juillet à Genève.

Comme d'habitude, les travaux de la 36e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre-décembre, à New York, ont été suivis de près et ont fourni l'occasion de nombreux contacts entre les représentants du CICR, les délégations et le Secrétariat général des Nations

Unies sur des questions d'intérêt commun.

Les préoccupations humanitaires du CICR concernant la situation des personnes déplacées en Afrique ont amené l'institution à assister, en qualité d'observateur, à deux conférences convoquées par l'ONU à Genève: la conférence sur la Namibie (7-14 janvier) et la conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique — CIARA — (9-10 avril). La délégation du CICR à cette dernière réunion était conduite par son Président; un exposé sur les activités du CICR dans le continent africain a été distribué à cette occasion aux participants.

Les contacts avec les organisations régionales ont été maintenus et développés. Le CICR s'est fait représenter notamment aux sessions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (26-30 janvier, 11-15 mai et 29 septembre-2 octobre) à Strasbourg; à la session spéciale sur l'extradition de l'Organisation des Etats américains — OEA — (16-25 février à Caracas), ainsi qu'à la 11e session régulière de l'OEA à Sainte Lucie, du 3 au 12 décembre; aux 36e et 37e sessions du Conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), respectivement à Addis-Abeba (23 février-2 mars) et à Nairobi (15-20 juin).

La Division des organisations internationales a suivi, par ailleurs, les travaux de la conférence ministérielle du mouvement des pays non alignés, à la Nouvelle-Delhi (4-12 février) et ceux de la réunion du Bureau de coordination de ce mouvement (session spéciale sur la Namibie), à Alger (16-18

avril).

Parmi les autres réunions, conférences, assemblées ou congrès qui ont été suivis par le CICR, il convient de mentionner:

— la 67e session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du 14 au 24 janvier à Genève, et la 34e session de l'Assemblée mondiale de la Santé, du 4 au 22 mai, également à Genève;

 la session annuelle du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du 4 au 16

mai, à New York;

 les réunions des pays donateurs contribuant au financement de l'action humanitaire Cambodge/Thaïlande, les 6 mars, 28 mai, 10 septembre et 25 novembre, à New York;

— la conférence sur la guerre nucléaire en Europe, du 22 au 24 avril, à Groningue (Pays-Bas) et le séminaire de la «Harvard Medical School», à Boston (1-2 décembre) sur la menace de guerre nucléaire («The threat of nuclear war: biological, psychological and social dimensions»);

 la Table ronde sur les problèmes soulevés par les déplacements massifs de personnes en quête d'asile, du 22 au 25 juin, à l'Institut international de droit humanitaire

de San Remo;

 la 32e session du Conseil exécutif du programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le 12 octobre, à Genève.

Information et relations publiques

L'année 1981 a vu la dernière étape de la concrétisation des efforts entrepris par le CICR et la Ligue pour harmoniser leurs moyens d'action dans un des domaines de pointe de l'information: celui de l'audio-visuel.

Constatant qu'elles utilisaient les mêmes voies pour faire connaître par l'image leurs activités, les deux institutions avaient jugé en effet qu'il était plus rationnel de mettre en commun leurs équipements, leurs effectifs et leurs ressources pour pouvoir offrir de meilleurs services aux Sociétés nationales, aux médias et au public en général. Une proposition en ce sens avait été soumise à la XXIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge (Bucarest, octobre 1977), qui l'avait favorablement accueillie. Le projet est devenu réalité avec l'inauguration officielle, le 30 septembre 1981, du «Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale», géré conjointement par le CICR et la Ligue. La décision formelle de créer et d'exploiter ensemble le Centre remontait, quant à elle, au 8 octobre 1980, date à laquelle avait été signé entre le Président du CICR et le Secrétaire général de la Ligue un accord précisant les objectifs du Centre et les modalités de son fonctionnement (voir Rapport d'activité 1980, p. 85). En signant cet accord, le CICR et la Ligue ont posé un jalon important de leur coopération, en ce sens que c'est la première fois que les deux institutions s'engagent à gérer en commun un service permanent.

Considérant que le Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale constituait un moyen important à la disposition du mouvement de la Croix-Rouge pour réaliser ses objectifs en matière d'information et de diffusion, la Conférence de Manille a encouragé le CICR et la Ligue «à poursuivre leurs efforts communs en vue de faire connaître, au grand public, la nature et la dimension des activités de la Croix-Rouge à l'échelon international et de soutenir les Sociétés nationales dans leurs programmes d'information» (Résolution XVI).

Installé dans le bâtiment de la Ligue, à Genève, le Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale — dont l'effectif comprend six personnes - est responsable de la production, de l'exploitation, de la distribution, du recensement et de la conservation de toute une gamme de matériel audio-visuel relatif à l'histoire et aux activités de la Croix-Rouge: films video, films 8, 16 et 35mm, photos, diapositives, multivisions et tous documents d'exposition. Sa photothèque comporte 40.000 photos et 20.000 diapositives. Depuis son inauguration officielle, le Centre a produit trois films video, tirés à 46 copies, et effectué plus de 11.000 agrandissements de photos en noir/blanc et en couleur, de même que 17.000 reproductions de diapositives.

Tout au long de l'année, la collaboration entre le CICR et la Ligue a été également active dans d'autres domaines de l'information, à l'occasion notamment de réunions techniques organisées à l'intention des responsables de l'information et des relations publiques des Sociétés nationales. Par ailleurs, les deux institutions ont édité conjointement une publication illustrée sur l'action de la Croix-Rouge en Afrique, qui a été distribuée lors de la Conférence des Nations Unies sur les réfugiés en Afrique.

L'information sur le terrain

Une série de reportages destinés à soutenir les actions humanitaires développées par le CICR ont été effectués dans plusieurs points chauds du globe, tels que l'Asie du Sud-Est, la Corne de l'Afrique, le Pakistan ou le Liban. Ils ont donné lieu à neuf dossiers de presse. Un reportage filmé a également rendu compte de la première opération de rapatriement de prisonniers de guerre blessés du conflit irako-iranien.

Outre ces actions ponctuelles dictées par l'actualité, la Division Presse et Information (DPI) a poursuivi ses efforts pour faire mieux connaître et respecter les principes d'action de la Croix-Rouge.

Au Salvador, la campagne d'information, lancée le 6 novembre 1980 et destinée aux combattants ainsi qu'à la population en général, a été adaptée en fonction des besoins créés par l'intensification de la violence. S'appuyant aussi bien sur les médias que sur le contact direct, la campagne s'est attachée à décrire et à expliquer, de manière simple et concrète, les règles élémentaires d'humanité. Des conférences ont été organisées à l'intention des combattants, des affiches distribuées, des spots radiophoniques et des films diffusés. La délégation de San Salvador a également été amenée, à maintes reprises, à mieux définir aux yeux du public ses critères d'action, par le biais d'articles et d'annonces insistant sur le caractère apolitique du CICR.

En Thaïlande, le travail d'information a essentiellement porté sur les contacts avec les médias intéressés par les développements de l'action de protection et d'assistance conduite le long de la frontière khméro-thaïlandaise. En raison de la diminution du nombre de collaborateurs engagés dans ces opérations, le «Red Cross Times» — bulletin de liaison interne de la délégation — a cessé de paraître au mois de mars 1981.

Enfin, au Zaïre, la fin de l'année a vu le démarrage d'une campagne d'information et de diffusion. Destinée, dans un premier temps, à la population de la capitale, Kinshasa, cette campagne s'articule autour d'une série de contes populaires dont la narration recrée la naissance de la Croix-Rouge et divers épisodes de l'action du CICR dans le monde. La présentation de ces récits qui, plus tard, devraient être mis en images, a débuté en décembre et se poursuivra en 1982.

L'information à partir du siège

Les publications périodiques du CICR ont continué de paraître régulièrement en 1981: le CICR Bulletin chaque mois, en quatre versions (français, anglais, allemand et espagnol) et la Revue internationale de la Croix-Rouge à un rythme bimestriel (voir plus loin). De plus, outre le Rapport d'activité annuel édité en cinq langues, un Rapport intermédiaire portant sur le premier semestre de l'année à été publié en vue de

la Conférence de Manille.

Par ailleurs, deux brochures ont vu le jour en octobre. La première, intitulée Kampuchéa: sortis du gouffre, rend compte de 15 mois d'action conjointe CICR/UNICEF au Kampuchéa et en Thaïlande. Illustrée de photos et émaillée de tableaux statistiques, elle a été tirée à 30.000 exemplaires (20.000 en anglais et 10.000 en français) et largement distribuée par l'UNICEF et le CICR, obtenant partout un accueil très favorable. La seconde brochure, Présence du CICR en Afrique, fait suite à une publication de même titre parue en 1978 et retrace par l'image, le texte et les chiffres les activités du CICR dans quatorze pays africains. Elle a été éditée en français, anglais et espagnol, avec un tirage global de 12.000 exemplaires. Signalons aussi la publication d'un dépliant sur l'Agence centrale de recherches, imprimé en quatre versions.

Au chapitre des relations avec les médias, il convient de

mentionner deux réalisations importantes:

- la première a été l'occasion offerte au CICR par la Radio suisse romande (RSR) d'être présente sur les ondes durant toute la journée du 26 mai. Îllustrés par trois reportages effectués par les journalistes de la RSR au Liban, au Salvador et en Thaïlande, les divers aspects de l'action du CICR ont pu être présentés aux auditeurs par le biais de courtes interviews diffusées en direct du siège de l'institution, d'où fut également transmis le dialogue du Président du CICR avec les auditeurs;

la seconde a été la soirée consacrée au CICR par le magazine «Temps Présent» de la Télévision suisse romande, le 10 décembre. Articulé autour de deux reportages

filmés dans les prisons du Nicaragua et sur le terrain en Ouganda, l'émission a également permis d'aborder les préoccupations permanentes et nouvelles du CICR.

A mentionner enfin l'attention portée par le «Reader's Digest» au travail des délégués du CICR et qui a donné lieu à un article de six pages dans l'édition française du mois d'avril, suivie de la publication dans une dizaine d'autres éditions de ce mensuel.

Dans le cadre plus particulier des relations publiques en Suisse, des collaborateurs de la DPI ont organisé une série de conférences et d'expositions, notamment à Bâle, Zurich, Bulle et Genève.

PROGRAMMES RADIOPHONIQUES.— Grâce à la coopération technique de l'administration des PTT suisses et de Radio-Suisse internationale, le Service de radiodiffusion du CICR — «Red Cross Broadcasting Service» (RCBS) — a continué de diffuser des programmes mensuels en cinq langues (français, anglais, allemand, espagnol et arabe) sur la fréquence de 7210 kHz. Il a produit, en outre, douze émissions en portugais destinées à des stations radiophoniques des pays d'expression portugaise d'Afrique.

Les émissions de RCBS visent à informer un public aussi large que possible sur les activités du CICR; elles permettent aussi de mieux faire connaître le rôle de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge comme coordinateur des secours en cas de catastrophes naturelles, de même que les tâches des Sociétés nationales, auxiliaires de leurs gouvernements dans les domaines des secours, de l'assistance médicale et du bien-être social.

En 1981, un effort particulier a été fait pour encourager une écoute plus suivie des émissions du RCBS. C'est ainsi que les contacts ont été multipliés avec différentes associations d'auditeurs et des responsables de diverses stations de radiodiffusion; en outre, un concours a été organisé à l'intention des auditeurs et a permis d'établir un lien plus direct avec eux.

Les programmes diffusés dans le courant de l'année ont comporté des bulletins de nouvelles, des interviews et des reportages du terrain (Thaïlande, Salvador, Liban, Pakistan notamment) touchant certains aspects des activités du CICR dans le cadre des conflits en cours. Des émissions ont été également consacrées à la Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui s'est tenue en novembre à Manille.

VISITES AU CICR.— En 1981, le CICR a accueilli à son siège en moyenne 550 visiteurs par mois. Venues de toutes les parties du monde, en groupes ou individuellement, plus de 6700 personnes — dont le quart appartenant au mouvement de la Croix-Rouge — ont suivi un programme comprenant un exposé et une projection de film sur les activités du CICR, ainsi qu'une visite à l'Agence centrale de recherches.

MISSIONS.— Les collaborateurs permanents de la DPI et les délégués-information ont effectué des missions et des reportages dans les cinq continents. Le chef de la Division a notamment représenté le CICR lors de la IXe édition du

Festival de films de la Croix-Rouge et de la Santé à Varna, en Bulgarie. Les bureaux d'information de la Ligue et du CICR ont mis sur pied et animé, comme de coutume, le service d'information de la XXIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Manille.

La revue internationale de la Croix-Rouge

En 1981, la Revue internationale de la Croix-Rouge, organe officiel de la Croix-Rouge, a paru, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales — en français, en anglais, en espagnol — de 60 pages environ et en une édition abrégée, en allemand, de 16-20 pages.

A côté des contributions de divers auteurs sur des sujets relatifs au droit international humanitaire («Nouveau développement du droit humanitaire: interdiction ou restriction d'utiliser certaines armes», «Dispositions relatives au langage dans le droit international humanitaire»), la Revue a publié des articles qui intéressent la Croix-Rouge de manière plus générale («La solidarité internationale et la protection des détenus politiques», «La Croix-Rouge, protection et assistance»); elle a publié également les résolutions et décisions de la XXIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Conseil des Délégués, réunis à Manille en octobre-novembre 1981. La Revue a reproduit l'ouvrage en français «Le Comité international de la Croix-Rouge» d'André Durand; elle l'a traduit en anglais et en espagnol et elle en a donné l'édition originale en ces deux langues. D'autre articles ont trait plus particulièrement au CICR et à son action: «Les démarches du CICR en cas de violation du droit international humanitaire» (à quoi on peut rattacher le texte d'une «Lettre du CICR à l'ONU sur une enquête concernant l'utilisation alléguée d'armes chimiques») et «Le CICR et la médecine traditionnelle khmère», qui est la relation d'une collaboration pratique sur le terrain entre médecins occidentaux et «guérisseurs populaires». Plusieurs de ces articles ont fait l'objet de tirages à part ou ont été reproduits dans d'autres publications.

La Revue a publié un texte des Nations Unies: l'Acte final, la Convention, les Protocoles I, II, III et la Résolution de la Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes; elle a fait une place à l'actualité avec des résumés réguliers sur les activités du CICR et de ses délégations dans le monde, sur les travaux du CICR, de la Ligue et des Sociétés nationales pour la diffusion du droit international humanitaire; elle a noté les ratifications et adhésions successives des Etats aux Conventions de Genève et aux Protocoles additionnels; elle a notifié la reconnaissance prononcée par le CICR de nouvelles Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et elle a commémoré le centenaire des Sociétés de la Croix-Rouge en Hongrie et aux Etats-Unis; elle a présenté plusieurs ouvrages récents sur le droit international humanitaire et sur la Croix-Rouge.

En tout cela, la Revue s'est efforcée de rester l'organe de liaison et d'information générale entre les membres de la Croix-Rouge internationale.